

L'objectif de la formation création d'entreprise proposée par ORIENTACTION est de réaliser le projet de création d'entreprise et de pérenniser l'activité du créateur d'entreprise. Pour atteindre cet objectif, cette formation va vous permettre de :

1. Définir un concept cohérent avec vos aspirations, vos compétences et le marché portant en lui un potentiel de développement à la hauteur de vos attentes et de vos ambitions en termes de développement économique et humain.
2. Tester la viabilité de votre concept en conditions réelles, c'est-à-dire évaluer son potentiel commercial et la rentabilité de son modèle économique, notamment sa capacité à générer une rémunération cohérente avec vos attentes.
3. Choisir un modèle économique et une structure juridique pérennes vous permettant d'optimiser votre rémunération, de réduire vos charges et de bénéficier de tous les avantages fiscaux et sociaux dans le respect de la loi.
4. Rédiger votre business plan afin de disposer d'un support de communication détaillé à présenter à des partenaires financiers et/ou commerciaux. Le business plan est, avec le prévisionnel d'activité, le CV du (de la) chef(fe) d'entreprise. Les objectifs de cette formation dépendent de la formule d'accompagnement que vous choisirez. Les objectifs 1, 2 concernent la formule « essentiel », les objectifs 1, 2, 3 concernent la formule « classique » et les objectifs 1, 2, 3 et 4 concernent la formule « intégrale ».

[Découvrir le programme](#)